



Réforme de l'assurance-chômage

CNT-Solidarité Ouvrière - 20 mai 2021
syndicat des travailleurs·euses un·es de la culture et du spectacle

Travailleur·euses de la culture et du spectacle : pas de retrait, pas de reprise !

Après plus de deux mois de mobilisation au sein des lieux culturels occupés, le gouvernement et les grandes directions de salles agissent de concert pour asphyxier le mouvement : **expulsions, pressions sur divers collectifs locaux et annonces de mesures superficielles.** En effet, si les intermittent·es gagnent un sursis de seulement 4 mois avec la prolongation de l'année blanche, l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance chômage au 1er juillet 2021 promet un avenir toujours plus sombre pour l'ensemble des salarié·es qui verront leurs indemnités baisser et parfois disparaître.

Les salarié·es de la culture et du spectacle seront à terme touché·es par cette étape supplémentaire dans la destruction de la solidarité interprofessionnelle. Enfin la "réouverture" progressive des salles s'annonce chaotique avec des jauges limitées, un embouteillage dans les programmations de spectacles et des consignes souvent imprécises quant aux normes sanitaires.

Dans son rapport au ministère de la culture, Gauron annonce qu'il n'y aura pas de retour à la normale d'ici 2022. Face à cela, **nous, travailleur·euses de la culture et plus généralement les intermittent·es de l'emploi devons rester fermes** : nous n'avons pas choisi

cette situation, puisqu'il était impératif de ne plus travailler afin de combattre l'épidémie, les revenus (chômage partiel, aide au retour à l'emploi, etc) doivent être garantis pour tous·tes ! Heureusement **le mouvement se poursuit** dans les théâtres et dans la rue, lors d'occupations d'administrations et d'opérations péages gratuits.

Ces deux derniers mois auront été riches en enseignements : si les directions ont besoin d'intermittent·es à employer, elles n'ont rien à faire de la dégradation des conditions que nous subissons et subirons encore. Il n'est pas étonnant de voir les « soutiens » d'hier devenir les expulseurs d'aujourd'hui. **Les travailleur·euses ne peuvent compter que sur eux·elles-mêmes** et puisque nous sommes invité·es à prendre nos responsabilités, engageons nous à intensifier la mobilisation. **Et si le mouvement national hésite encore à recourir aux blocages ou à la grève c'est à nous CNT-SO Spectacle de défendre ces positions en attaquant la bourgeoisie au portefeuille.**

Pas de retrait, pas de reprise ! Samedi 22 mai soyons nombreux·euses aux différents rassemblements organisés partout en France !

Nous revendiquons :

- Le retrait pur et simple de la réforme de l'assurance chômage.
- La prolongation d'un an de l'année blanche après la reprise normale des activités et son extension à tous les intermittents de l'emploi.
- L'abaissement du seuil d'heures pour les primo entrant·es et les chômeur·euses en rupture de droit.
- Le refinancement des caisses sociales et la garantie du maintien de l'ensemble des droits sociaux, notamment formation, retraite, santé et prévoyance, médecine du travail.
- Des mesures immédiates permettant l'accès de tous·tes aux congés maternité, paternité et maladie indemnisés au sein de la sécurité sociale.

CNT-Solidarité Ouvrière
syndicat des travailleurs·euses un·es de la culture et du spectacle



Le Syndicat des travailleurs·euses un·es de la culture et du spectacle de la CNT-SO est présent à Paris, Poitiers, Lyon et Clermont-Ferrand : ailleurs, rejoignez-nous et créez vos sections locales !

CNT-Solidarité Ouvrière

Un autre spectacle est possible !



syndicat des travailleurs·euses un·es de la culture et du spectacle

f STUCS.CNTSO
spectacle@cnt-so.org

StucsCntso
cnt-so.org